

ÉDITO

Depuis deux ans, notre groupe considère que la nouvelle mairie ne peut être une priorité. Nous n'avons pas les moyens de consacrer près de 7 millions d'euros pour une telle construction. On peut comprendre la volonté de notre maire d'offrir de meilleures conditions de travail au personnel municipal, mais cela ne peut se faire au détriment de l'intérêt de l'ensemble des Coigniériens.

La situation économique et sociale difficile que nous traversons devrait au contraire inciter la majorité à la prudence. Le risque de voir baisser nos ressources à cause de la suppression de la taxe professionnelle et de la réforme des collectivités territoriales voulues par le gouvernement est réel. Nous proposons donc de recentrer notre effort sur l'amélioration et la création d'équipements nécessaires à la population (gymnase, centre de loisirs, maison médicale...).

Il semble d'ailleurs que la majorité municipale commence à se fissurer sur cette question des priorités budgétaires puisqu'un de ses membres a eu le courage de s'abstenir lors du vote du dernier budget, tandis que deux autres, absents, n'avaient pas donné de procuration.

Nous ne pouvons que nous féliciter de voir ainsi nos idées faire leur chemin.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne lecture de ce nouveau numéro et un très bel été.

Didier Fischer

Conseiller municipal de Coignières
Conseiller régional d'Île-de-France

BUDGET, INVESTISSEMENTS : UNE AFFAIRE DE PRIORITÉS...

Le budget 2010 édicté par la majorité municipale est pour nous, entre autres, l'occasion d'imaginer ce qu'il aurait été possible de réaliser pour l'utilité et le confort des Coigniériens. Nous remarquons au passage et une fois encore que la part prévue pour l'entretien des installations de la commune reste quasiment nulle (ou si peu !).

Les interventions de réparations revêtent la plupart du temps un caractère d'urgence, sont souvent plus coûteuses et n'ont lieu pour l'essentiel qu'en dernier recours (cf. exemple du clocher de l'église : plus de 500 000 €). Avec un contrôle et un entretien réguliers nous aurions pu éviter une dépense aussi importante (sans parler des risques encourus).

Comme vous le savez, l'écrasante majorité du budget communal 2010, à l'identique des années précédentes, est consacrée aux futurs travaux d'extension et de réhabilitation de la mairie. Une fois l'opération terminée, nous disposerons d'une très belle salle pour les réunions du conseil municipal (cf. *Ensemble à Coignières*, octobre 2009) au sein de laquelle les élus pourrons siéger confortablement, en arc de cercle, 8 à 9 fois par an. En voyant moins gigantesque il aurait été possible d'étendre les locaux de la mairie, de réorganiser les bureaux existants mais aussi d'améliorer les installations utilisées par bon nombre de Coigniériens. Toutefois, chacun détermine ses priorités... >>>



Gymnase du Moulin-à-vent : plafond de la mezzanine.

Le gymnase du moulin-à-vent n'est clairement pas une priorité !

Utilisé à plein temps, chaque jour de la semaine, par une large population de 3 à 80 ans voire plus, par les écoles, le collège, les associations ou l'Action-Jeunesse, le gymnase aurait déjà du être l'objet d'investissements depuis de nombreuses années. C'est un lieu d'intérêt primordial, notamment pour les jeunes, qui constitue une vitrine lors de l'accueil de tournois sportifs. Hélas: l'état de défraîchissement, voire le délabrement de la structure sont bien loin de séduire les usagers et posent problème.

Combien de pétitions et de réclamations de parents, enfants, adolescents, écoliers et utilisateurs de toutes origines faudra-t-il pour que des travaux sérieux soient enfin effectués? Combien d'années encore faudra-t-il attendre avant qu'un chauffage efficace soit mis en place et que les sanitaires soient rénovés? Pour que les collégiens puissent l'utiliser de manière satisfaisante ?

Il est grand temps de repenser ce lieu pour qu'il retrouve un état normal, adapté aux nombreuses pratiques sportives et à l'accueil de tous ses visiteurs.

Au passage, pourquoi ne pas envisager qu'il produise lui-même l'énergie dont il a besoin pour fonctionner? Avec une telle idée, nous nous éloignons évidemment du chemin tracé par la politique de notre Maire et de son équipe...



Le terrain synthétique du stade Alphonse Daudet non plus...

Que penser de ce terrain ?

Les joueurs ont l'impression de courir sur des graviers. La moindre chute est synonyme d'éraflures, écorchures et blessures. Les ballons d'entraînement s'usent très rapidement, plus que la normale. Que pensent les clubs qui viennent jouer sur notre terrain ?

Au cours du dernier conseil municipal, nous avons appris qu'une étude a été faite et le coût annoncé pour la remise en état serait de l'ordre de 350 000 €, sans refaire le soubassement. Il y a donc peut-être une chance pour que, enfin, quelque chose soit entrepris pour la rénovation de cet équipement? Ou n'est-ce là encore qu'une communication visant à faire croire que l'intention équivaut à l'action? Celà fait pourtant bien longtemps que ce terrain est en mauvais état. Alors qu'attend-t-on? Serait-ce l'approche de la coupe du monde de football qui aurait motivé le lancement de l'étude? Il est dommage que les attentes exprimées depuis des années par les citoyens ne guident pas plus les orientations budgétaires: encore une question de priorités... ■ **Alain Oger et Marc Montardier**

DOSSIER

par

Madeline Andreani et
Patricia Montout-Bellonie

TRANSPORT SCOLAIRE À COIGNIÈRES: DOSSIER EN PANNE!

Dans notre commune, le transport scolaire est un sujet de préoccupation récurrent. Ainsi, l'Association Autonome des Parents d'Elèves de Coignières (AAPEC, anciennement UNAAPE) d'une part et la Mairie d'autre part, ont chacune fait, il y a quelques années, un sondage auprès des parents d'élèves pour connaître le nombre de familles favorables à la mise en place d'un transport scolaire sur Coignières.

Les résultats obtenus dans l'enquête de 2006 de l'AAPEC avaient alors montré que 72 familles (33 sur Pagnol et 39 sur Bouvet) étaient favorables à un transport scolaire matin et soir. En ce qui concerne les résultats du sondage effectué par la Mairie, aucun chiffre ne nous a été communiqué.

Le quotidien des familles et des enfants habitant les quartiers périphériques de notre ville, tels que le Clos de la Maison Blanche, les Broderies, le quartier de la Gare ou celui du Pont de Chevreuse, n'a pourtant pas évolué depuis 4 ans. La traversée de la N10 plusieurs fois par jour reste une nécessité pour la majorité, avec un trajet en voiture pour ceux qui le peuvent ou une longue, fatigante et dangereuse marche pour les autres.

Depuis 2006, le nombre de familles logées dans ces quartiers périphériques s'est considérablement accru, avec de nouvelles constructions individuelles ou collectives, ou avec la rénovation de bâtiments anciens découpés en plusieurs logements. Le nombre d'enfants habitant ces quartiers excentrés et fréquentant les écoles de Coignières a donc augmenté lui aussi.

Pour la rentrée 2010, 36 enfants issus du quartier Maison Blanche-Broderies, 24 enfants venant du quartier de la Gare et 22 du quartier du Pont de Chevreuse ont été inscrits dans nos écoles; soit plus de 80 enfants. Pour la majorité de ces écoliers venant à l'école et en repartant à pied, la fatigue et l'allongement de la journée scolaire restent de rigueur.

Il est difficile de concevoir que les familles qui, chaque jour et par tous les temps, effectuent le trajet domicile-école à pied le font pour donner une leçon d'écologie à leurs enfants, sur la limitation des émissions de gaz à effets de serre afin de préserver la Planète: on pense facilement que ces familles marchent parce qu'elles n'ont pas d'autre solution.

De plus le trafic de la N10 étant en constante augmentation, la situation est devenue critique et très dangereuse pour les enfants qui la traversent à pied, comme par exemple aux feux de la Maison Blanche. Pour ces enfants, l'attente du feu vert piéton se fait au ras des camions et le visage à hauteur des pots d'échappement.

De plus, il arrive souvent que des automobilistes pressés venant de la rue des Broderies pour rejoindre la N10 en direction de Rambouillet, refusent de laisser la priorité aux piétons et essaient de forcer le passage. Nous souhaitons bien sûr qu'aucun accident n'arrive à un écolier ou à un parent, mais nous le redoutons tous. Or c'est avant le drame qu'il faut penser à la sécurité et non après.

Le projet «ficelé» de transport scolaire, annoncé par Coignières Démocratie dans son projet de campagne électorale de 2008, était en fait réduit à un vague devis d'un montant approximatif de 80 000€ : ce montant, déjà annoncé en conseil municipal après la dernière élection, nous a encore été confirmé lors de la séance d'avril 2010... Depuis deux ans la ficelle du projet n'a toujours pas été dénouée, le dossier est retombé dans un silence passif et, telle Sœur Anne, nous n'avons rien vu venir...

Tous les enfants de Coignières méritent pourtant d'aller et de revenir de l'école en toute sécurité!

Nous ne comprenons pas comment il est possible que le dossier de ce service de transport scolaire ne soit toujours pas inclus dans le plan des réalisations pour notre commune. Le budget global de notre ville de 4 400 habitants est équivalent à celui d'une ville de 12 500 habitants, mais nous n'aurions pas les ressources suffisantes pour assurer le transport scolaire de nos enfants ? Étonnant, tout de même...

COIGNIÈRES	VOISINS-LE-BRETONNEUX
4 400 habitants	12 500 habitants
Budget 2010 : 21,1 million d'euros	Budget 2010 : 21,7 million d'euros

À moins que certains postes budgétaires n'amputent trop largement nos finances pour permettre la prise en charge des attentes et besoins plus essentiels de la population dans son ensemble ?

PROGRAMME ÉLECTORAL DE COIGNIÈRES DÉMOCRATIE EN 2008 :

L'ÉDUCATION DE NOS ENFANTS

PROGRAMME 2008 - 2014

Pour les 6 ans à venir,
nous nous engageons à :

- Mettre en place un ramassage scolaire en direction des écoles Bouvet et Pagnol pour les zones excentrées (Clos de Maison Blanche - Avenue de la Gare - Pont de Chevreuse). L'étude de ce dossier est achevée et la mise en place pourra être effective dès la rentrée scolaire 2008.

Ainsi et par exemple, est-il vraiment nécessaire de dépenser autant pour présenter de fastueux vœux à deux reprises en début d'année civile ? Est-il réellement primordial de payer des campagnes d'affichage pour vanter les mérites des commerces situés le long de la N10 ?

Quand on pense que les sommes allouées à ces manifestations permettraient largement d'assurer le financement évalué du service de transport scolaire, la réponse est pour nous évidente.

Et même si, dans le sondage réalisé par la Mairie, plusieurs familles ont répondu ne pas être intéressées par un transport scolaire qui obligerait les enfants à partir plus tôt pour l'école, l'effet d'aubaine d'un transport passant à proximité peut les amener à changer d'avis et pensons surtout à ceux qui n'ont pas d'autre solution qu'un transport collectif. ■



OUVERTURE DE LA TNT-HD SUR LE RÉSEAU CÂBLÉ



Nous avons abordé le sujet en janvier 2009, dans le cadre de notre dossier consacré à la télévision et aux services numériques : la diffusion hertzienne analogique du signal de télévision devrait être totalement arrêtée en novembre 2011 sur l'ensemble du territoire français.

En prévision de cette échéance, Numericable, qui commercialise ses services sur notre réseau, a commencé le 15 avril dernier à diffuser le signal numérique (DVB-T) des chaînes de la TNT sur notre commune, assurant ainsi une triple diffusion simultanée des signaux télévisés : analogique, DVB-T et DVB-C.

Concrètement, cela signifie que les habitants de Coignières dont le domicile est relié au réseau câblé, peuvent maintenant recevoir les chaînes de la TNT, y compris les déclinaisons HD (Haute Définition) de TF1, France2, M6 et Arte avec n'importe quel téléviseur équipé d'un tuner TNT ou TNT-HD (tous les écrans vendus depuis fin 2008 doivent être équipés d'un tel tuner) et sans avoir besoin de souscrire à un abonnement spécifique ou de posséder un décodeur Numericable.

Au cas où votre écran HD ne disposerait pas d'un tuner TNT-HD, il vous est bien évidemment possible d'en acquérir un (pour quelques dizaines d'euros) sous la forme d'un petit boîtier autonome que vous devrez brancher entre la prise d'accès au réseau câblé et votre écran.

Cette diffusion du signal hertzien numérique est donc disponible dès à présent et remplacera avantageusement le signal analogique lorsque celui-ci sera éteint (la date effective de l'arrêt sur notre commune n'est pas encore décidée*).

Alors que le tournoi de Roland-Garros bat son plein et à quelques jours de l'ouverture de la Coupe du Monde de football, l'information pourra séduire les téléspectateurs qui n'accédaient pas encore à la télévision en Haute Définition, faute d'abonnement adéquat ou pour des raisons techniques (ligne ADSL inappropriée). Et indépendamment de ces événements sportifs, elle marque l'ouverture des vannes du service télévisé numérique «de demain» auprès des citoyens de Coignières, par le biais du réseau câblé dont la commune est propriétaire.

** Il reste toutefois possible que la diffusion analogique sur le réseau câblé ne soit pas définitivement arrêtée par l'opérateur en 2011, selon les zones géographiques.*

BRÈVES DE COIGNIÈRES...

BOURSES D'ÉTUDE :

Les élus de Coignières Pour Tous ont demandé que les bourses d'étude allouées par la municipalité aux collégiens, lycéens et étudiants, soient versées dans les premiers mois de l'année scolaire et non au mois de mai, comme cela se fait actuellement, alors que l'année scolaire est déjà très, très engagée.

ÉLECTION LÉGISLATIVE INVALIDÉE DANS LA 10^e CIRCONSCRIPTION DES YVELINES : LES COIGNÉRIENS DEVRONT À NOUVEAU VOTER

À la suite de l'annulation par le conseil constitutionnel de l'élection législative des 20 et 27 septembre 2010, nous revoterons dans notre circonscription les 4 et 11 juillet prochains.



Vous souhaitez réagir à nos articles ? Communiquer avec nous, nous rejoindre ?
Ou simplement prendre connaissance des compte rendus des conseils municipaux ?
Vous pouvez nous retrouver sur notre blog, à l'adresse suivante :

www.coignierespourtous.net